Saniclean®
Simplify Your Life*

CHARTE S.A.V.
SANICLEAN® - Simplify Your Life* (*Simplifiez vous la Vie)

Nos Conditions de Service Après-Vente ne remplacent en rien les conditions de service après-vente de votre revendeur.

Conditions de Garantie et de Service Après Vente
Garantie 2 ans pièces et main d'œuvre.
Intervention sur site, en France métropolitaine, hors Corse.
Délai moyen de réparation en période de garantie: 15 jours ouvrés.
Réparation garantie par notre contrôle qualité.

OBJET DE LA GARANTIE

Les WC Japonais vendus par SANICLEAN SAS bénéficient, dans les conditions précisées ci-dessous, d'une garantie contre tout défaut de fabrication pour une durée de 2 ans à compter de la date d'achat.
La garantie ne couvre que les défauts de fabrication ayant pour origine un phénomène interne au produit.
Dans la période de garantie, les produits reconnus défaillants par SANICLEAN seront réparés ou échangés (au choix de SANICLEAN) gratuitement, pièces et mains d'œuvre sur site en France métropolitaine, hors Corse et au choix sur site ou par retour à nos ateliers pour les résidants Corse (frais d'envoi et de retour à la charge de SANICLEAN).

LA GARANTIE EST VALABLE POUR UN USAGE NORMAL DES PRODUITS ET NE COUVRE PAS, NOTAMMENT :

Les dommages dont la cause est extérieure au produit :
La négligence, une mauvaise utilisation, un choc ou une chute, une mauvaise connexion, les effets des surtensions électriques, une protection insuffisante contre le gel, la foudre, les dégâts des eaux, l'oxydation, les modifications, réparations ou leurs tentatives effectuées par une personne non habilitée par SANICLEAN et généralement les dommages de toute nature dont l'origine est postérieure à la vente. Les dommages subis par l'utilisateur du fait d'un mauvais fonctionnement du produit et notamment, toute perte d'exploitation, tout préjudice commercial, financier ou moral, perte, vol ou bris du produit ou des accessoires.
Lorsque les éléments d'identification du produit (N° de série, N° d'identification interne) ont été effacés ou sont illisibles.
Lorsque le produit est utilisé sur un autre réseau électrique, sur d'autres normes que ceux préconisés et décrits dans le manuel d'utilisation des différents appareils de la gamme SANICLEAN.
Lorsque le produit est utilisé, branché ou installé autrement que selon les recommandations préconisées et décrites dans le manuel d'utilisation des différents appareils de la gamme SANICLEAN.
En tout état de cause les conditions de garantie ci-dessus ne font obstacle à la garantie légale des vices cachés, conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

POUR BENEFICIER DE LA GARANTIE

1/ PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE :

Dans les 7 jours suivant la date d'achat ou de livraison de votre produit (Facture d'achat faisant foi) :
Les produits reconnus défaillants lors de leur première mise en service seront remplacés gratuitement et dans les meilleurs délais par SANICLEAN SAS, à condition d'avoir été retournés chez le revendeur, complets et dans leur emballage d'origine dans les 7 jours après leur date d'achat ou de réception.
Achat en point de vente agrée : rapportez le produit complet à votre point de vente SANICLEAN ainsi que votre preuve d'achat. Si le défaut est confirmé, votre produit sera échangé dans les plus brefs délais.
Achat à distance agréé (Télévente, Internet, VPC…) : appelez le SAV SANICLEAN au 0556815672 ou connectez vous sur HYPERLINK "http://www.saniclean.fr" www.saniclean.fr à la rubrique «SAV» pour faire part de votre demande d'intervention.
Un conseiller SANICLEAN vous indiquera une date d'intervention SAV à domicile, et le cas échéant la procédure de retour (Bon de retour prépayé par SANICLEAN) et l'adresse de retour à laquelle vous devez renvoyer votre produit complet et en bon état.

2 / EN DEHORS DE LA PERIODE DE GARANTIE :

Au-delà de 2 ans après la date d'achat ou de livraison de votre produit (Facture d'achat faisant foi) :
Contactez le service après-vente SANICLEAN en vous connectant sur HYPERLINK "http://www.saniclean.fr" www.saniclean.fr à la rubrique «SAV» pour faire part de votre demande d'intervention.
Un conseiller SANICLEAN vous recontactera pour vous présenter un devis de réparation ou vous orientera vers un réparateur SANICLEAN agréé.

3 / EN CAS D'UTILISATION NON-CONFORME AUX CONDITIONS DE GARANTIE.

Contactez le service après-vente SANICLEAN en vous connectant sur HYPERLINK "http://www.saniclean.fr" www.saniclean.fr à la rubrique «SAV», un conseiller vous recontactera dans les plus brefs délais pour vous proposer :
- d'acheter un appareil neuf ou remis à neuf à un prix avantageux (livraison à domicile),
- un devis de réparation de votre appareil.

SANICLEAN®, Simplifiez vous la vie !

SANICLEAN SAS
Service Après-Vente
11, rue Condillac
FR33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 81 56 72 - Fax. 05 56 81 57 09 - Web. www.saniclean.fr

*Simplifiez vous la vie !